

droit et liberté

MENSUEL DU MOUVEMENT CONTRE LE RACISME



ET POUR L'AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES

N° 461 AVRIL 1987-8 F

ISSN 0012-6411

UNE POUSSÉE INQUIÉTANTE

Un mois après l'incontestable succès de la manifestation contre le projet de réforme du Code de la Nationalité, un mois avant l'ouverture à Lyon du procès historique de Klaus Barbie, le tout sur fond d'ouverture de la course pour la présidence en 1988, notre Mouvement se trouve dans une période charnière, et donc capitale, du développement de l'action contre le racisme.

La situation s'est brusquement tendue: les yeux fixés sur l'horizon, l'extrême-droite relance son activité: meeting national au Zenith à Paris, manifestations dans les rues de Marseille et ailleurs. Résultat, dans la capitale phocéenne, de nombreux jeunes - notamment immigrés - qui marquaient leur désapprobation, comme c'est leur droit, aux thèmes développés par les manifestants, ont été froidement tabassés.

Au même moment, à l'occasion d'élections cantonales partielles dans la région parisienne et dans l'Est de la France, des candidats mus par les mêmes préjugés ont osé imprimer sur les bulletins de vote, cette mention, aussi illégale qu'odieuse: "Trop d'immigrés, la France aux Français". Débuts tristement prometteurs pour une campagne présidentielle!

La vie de tous les jours n'est pas épargnée. A Evry, par exemple, une altercation entre deux jeunes femmes noires et des contrôleurs de la SNCF s'est soldée par la mort de Viviane Borderie, antillaise, mère de deux enfants.

Plus que jamais, la vigilance et l'action s'imposent! Chaque fois que le racisme pointe, le MRAP doit être là comme rassembleur pour montrer que dans ce pays, il y a plus de gens pour souscrire aux idéaux de tolérance et de fraternité que de gens prêts à suivre les fallacieuses simplifications du racisme.

Rien ne se fera tout seul. Partout en France et pas seulement à Paris, au MRAP, au nom de sa lutte pour les droits des minorités, de maintenir avec d'autres la pression pour que le gouvernement ne ressorte pas le projet de réforme du Code de la Nationalité aux relents vichystes. Partout en France, et pas seulement à Lyon, au MRAP, au nom de la part de la mémoire collective antiraciste qu'il est, de faire du procès Barbie un temps fort de la lutte contre le racisme - et son cortège d'horreurs. Aujourd'hui prépare demain.

*Foulées multicolores :
MAIS QU'EST-CE QUI FAIT
COURIR ARCUEIL?*

(page 2)

*En direct avec :
LE COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE*

(page 3)

*L'ACTION SUR LE CODE
DE LA NATIONALITÉ*

(page 4)

*Dossier :
IL N'YA PAS DE RACES
CHEZ L'HOMME*

(pages 5 à 9)

*Congrès extraordinaire :
LA TRIBUNE DE
RÉFLEXION*

(page 10)

*Notre histoire :
LE MRAP ET LES NOIRS
AMÉRICAINS*

(page 11)

Mais qu'est-ce qui fait courir Arcueil?

Une réponse : l'antiracisme...

Depuis décembre 86, le MRAP et la FSGT du Val-de-Marne, le COSMA (Club FSGT d'Arcueil), le Service Municipal des Sports et de la Jeunesse, ont préparé les **Foulées multicolores**.

Dès le vendredi soir, 20 mars, un débat avec 70 personnes réunissait Dulcie September (ANC), Sam Ramsamy (SANROC, Comité sportif non-racial d'Afrique du Sud), H. Moustard (président de la FSGT), M. Trigon (maire d'Arcueil et responsable des Rencontres Nationales contre l'apartheid) et G. Coulon (MRAP-94).

Après un film-video réalisé par une chaîne anglaise, un échange d'informations sur le sport en Afrique du Sud montrait la duplicité du gouvernement raciste de Pretoria: il prétend que le sport est multiracial, dans la mesure où Blancs, Noirs, Indiens, Métis, le pratiquent chacun dans leur fédération, sans pouvoir se rencontrer.

Le lendemain, samedi 21 mars, dès 8h.30, des cars frêtés par la Mairie amenaient les élèves des écoles maternelles et primaires d'Arcueil, avec plus de 400 parents, venus courir à côté de leurs enfants et prendre des photos. L'Inspectrice avait, en effet, autorisé les classes à venir courir, en soulignant le but pédagogique d'une telle manifestation. Car chaque enfant avait reçu un rectangle de feutrine blanche (35 cm sur 20) qu'il avait décoré au préalable dans la classe sur le thème de

"l'amitié entre les peuples", occasion de recherches et de discussion avec les instituteurs. Chacun portait également agrafé un "contrat": le nombre de minutes qu'il avait décidé de courir (de 5 à 30, départ section par section), le nom et la classe, pour pouvoir délivrer un diplôme. Il s'agissait non pas de mettre les enfants en concurrence, mais de les amener à mieux se connaître pour essayer de progresser. Le contrat rempli sous les encouragements des autres élèves, des parents, des enseignants, des animateurs bénévoles de la FSGT, chacun recevait un diplôme, un souvenir offert par la Mairie, une tasse de chocolat et allait afficher son dessin sur les toiles de tentes montées pour la circonstance. Une ambiance vraiment chouette jusqu'à midi. Les départs avaient lieu toutes les demi-heures. Toute l'organisation sportive avait été proposée par la FSGT.

L'après-midi, 12 associations arcueillaises (dont le MRAP, créé le 8 mars) avaient décoré un stand et participaient à l'animation. Un podium - avec sono - permettait à des groupes rock, antillais, maghrébins, à de jeunes orchestres de se produire. Pendant ce temps, des courses - organisées par catégories d'âge, masculines/féminines, de 1 à 9 km - étaient entrecoupées de "kilomètre de l'amitié entre les peuples". Chaque personne pouvait courir à son rythme un kilomètre pour participer au rapprochement

suite p. 12

Si, vous aussi, vous avez lancé une action qui vous semble pouvoir aider d'autres adhérents, comités locaux, fédérations du MRAP à agir dans le même sens, envoyez un courrier détaillé au Comité de Rédaction de Droit et Liberté, 89 rue Oberkampf, 75543 PARIS CEDEX 11.

AUTOUR DU 21 MARS : DES INITIATIVES PARTOUT EN FRANCE

Comme chaque année, à pareille date, de nombreuses activités ont marqué la journée du 21 mars sur l'ensemble de la France. Beaucoup de comités locaux ont tenu à souligner ce jour symbolique de façons diverses et parfois originales. En voici quelques-unes :

- Limoges (87)** : Fête de l'Amitié avec 5.000 participants. **Anancy (74)** : Un message préparé par le comité local est lu par 28 radios locales de la Haute-Savoie. **Chalette (45)** : Une semaine sur l'apartheid avec expos et débats. **Paris (75)** : Le comité local XIX^e-XX^e a organisé un dîner-débat sur le thème "Droite, extrême-droite, racisme, xénophobie" avec Pierre Krausz, responsable de la commission antisémitisme et néo-nazisme. **Lons-le-Saunier (39)** : Grande fête de l'Amitié avec 600 à 800 participants de toutes origines et cultures. **Noisy-le-Sec (93)** : "7 heures contre le racisme" avec chants, danses, films, musiques, poésies. **Douai (59)** : Soirée-débat sur le thème "L'étranger a-t-il des droits?" avec la participation, entre autres, d'Albert Lévy. **Plaisir (78)** : Remise des prix d'un concours de dessins pour enfants. **Mont-de-Marsan (40)** : Soirée de l'Amitié avec un groupe basque. **Angoulême et Cognac (16)** : Animations multiples dans l'artère piétonne de chacune de ces villes. **Albi (80)** : Sur proposition du comité local du MRAP, une place de la ville a été baptisée officiellement place de l'Amitié entre les Peuples par le maire de la ville, en présence de Charles Palant et des autorités civiles et religieuses du département.

Cette énumération n'est pas exhaustive. Elle se veut seulement présentation d'une palette d'actions variées et diversifiées.

LE COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Le MRAP dans une entreprise, c'est peu banal, mais ça marche

Le racisme? Dans la banque? Non!!...Si, si... et cela n'est pas nouveau.

Et en fouillant un peu dans les poubelles de l'histoire, de notre histoire, celle des cols blancs, c'est la honte!

Il y a quarante ans, les fringants guichetiers de banque demandaient à leurs clients, lors du dépôt du specimen de signature, de mentionner cette petite phrase: "Je déclare sur l'honneur ne pas être juif". D'aucuns s'insurgeront d'une telle horreur! Tout ça, c'était la faute à l'envahisseur nazi! Heureusement aujourd'hui, c'est fini! Fini le fascisme, fini le racisme, fini l'antisémitisme dans la banque?

Faut voir...

... Nous sommes en 1980, et plus en 1945... et pourtant voici les instructions d'un directeur d'agence à son personnel: "A partir d'aujourd'hui, on n'ouvre plus de compte aux Noirs et aux Arabes".

Des militants antiracistes alertent le MRAP qui dépose plainte: point de repentir, le sus-nommé persiste et signe: un des employés refusant d'appliquer une telle mesure, est sanctionné et changé de poste!

Il faudra l'intervention de l'Inspection du Travail pour que les membres du personnel convoqués par la police comme témoins puissent être payés: il aura fallu contraindre la Société Générale...

La clientèle n'est malheureusement pas la seule à "bénéficier" des délicatesses du racisme "made in S.G."

Ainsi, un professeur de LEP écrit:

"Au cours de la période du 30 mai au 24 juin 83, trois élèves de notre Etablissement devaient effectuer une séquence éducative dans votre entreprise... deux d'entre elles, maghrébines, ont ressenti une différence de comportement déplaisante à leur égard: refus de

les placer au guichet malgré les promesses faites, alors que leur camarade française l'a obtenu..."

Dans un service central, il a fallu la mobilisation du personnel pour qu'un intérimaire algérien obtienne de la S.G. un justificatif de son emploi de 1975 à 1980, alors qu'il venait de recevoir son avis d'expulsion!

Sur le plan international: la revue sud-africaine "Panorama" apparaissait régulièrement dans le début des années 80, dans certaines agences sur les tables de lecture à disposition de la clientèle, ainsi la Société Générale appelait-elle à l'investissement dans le pays de l'apartheid... Puis en 85, (après le changement politique!) le nouveau PDG donnait son opinion sur les réactions de la communauté financière internationale contre l'Afrique du Sud: "Nous avons des crédits en Afrique du Sud. Nous avons maintenu ces crédits et n'avons pas fait comme les banques américaines qui les ont retirés soudainement... Ce ne sont pas des manières... Je suis donc très critique, pour ma part, sur cette façon de faire".

A la "Société Générale", au mois d'octobre 1984, des militants d'opinions, de sensibilités différentes, se sont réunis pour envisager de relayer sur l'entreprise l'initiative "Convergence 84".

De leur réunion est ressortie la nécessité de créer une organisation antiraciste à la S.G. Des contacts ont été pris avec les organisations politiques et syndicales présentes sur l'entreprise.

Fin novembre, le groupe d'initiateurs décidait la création d'un MRAP (avec le soutien de la CFTD, la CGT, l'UGICT, le PCF, la LCR et le PCI).

Le 7 mars 85, l'Assemblée Constitutive du Comité d'Entreprise MRAP de la Société Générale avait lieu.

"Faire connaître, par son activité, l'existence d'une organi-

sation antiraciste dans l'entreprise" tel était notre but lors de notre création. Dire que cet objectif est totalement atteint serait vraiment prématuré, mais nous pouvons affirmer que nous sommes "en chemin" à notre rythme, avec nos moyens.

Après deux années d'existence, nous avons constaté que notre action consistait surtout à relayer des campagnes nationales:

- Marches contre le racisme
- Fêtes de SOS-Racisme
- Pas un sou pour l'apartheid, à aborder des problèmes de fond: Pourquoi un MRAP à la S.G.?
- Faire face à la montée du racisme
- Des droits des immigrés, aux libertés de tous

ou bien des problèmes internes à l'entreprise:

la condamnation d'une campagne de prêt dont les critères de sélection de la clientèle étaient particulièrement xénophobes.

C'est donc une dizaine de textes distribués dans le personnel (3.500 ex. chacun) qui forment la majeure partie de notre intervention à laquelle s'ajoutent des tables de presse lors des distributions de tracts et une soirée-débat.

Maintenant, il s'agit pour notre comité d'enrichir son activité:

- en intervenant davantage sur des problèmes locaux et spécifiques à l'entreprise,
- en étant force de proposition par le biais d'expositions, d'échanges culturels, d'appels à la solidarité, ...
- en devenant source de documentation (spectacles, disques, livres...).

Bref, de susciter la connaissance des autres peuples pour mieux en présenter les "différences" aux salariés de notre entreprise.

Le comité local

Code de la nationalité :

Ne pas relâcher la pression

Curieuse rencontre que celle de la délégation du MRAP (George Pau-Langevin, Charles Palant, Albert Lévy, Mouloud Aounit et Dominique Lahalle) avec le Ministre de la Justice, Albin Chalandon, le 16 mars dernier. Hasard du calendrier ou volonté du Ministre, peu importe, notre délégation a été reçue le lendemain de la manifestation du 15 mars contre le projet de réforme du Code de la Nationalité; le succès de cette dernière ne pouvait pas rester sans influence sur la discussion.

De mémoire de militant, jamais ministre ne s'est montré moins convaincu du projet qui porte son nom et qu'il se refuse à retirer! Non seulement, M. Chalandon s'est montré compréhensif et accueillant aux critiques générales comme aux objections précises que nous lui avons présentées, mais, dans certains cas, il les devançait en affirmant qu'il souhaitait que le Code soit réformé... dans le sens contraire de celui qui était indiqué dans son propre Projet!

Quelles conclusions peuvent-elles être tirées de cette entrevue?

1. On le sait, mais il est bon de le redire: l'action unie contre le Projet de Réforme a été marquée d'un succès; le gouvernement a opéré une série de reculs tactiques: report de l'examen du Projet par le Parlement, dans un premier temps, remise en chantier de la question et préparation d'un autre Projet, ensuite.

2. La majorité et le gouvernement semblent en désaccord sur cette question, tiraillés entre le souci de donner satisfaction à un électorat d'extrême-droite, manipulé par Le Pen, et celui de ne pas rejeter vers l'opposition ceux qui, au sein de son électorat, sont attachés aux valeurs humanistes et à l'image de la France à l'étranger. ■

De très nombreuses fédérations du MRAP étaient présentes à la manifestation du 15 mars à Paris pour laquelle la plupart des comités locaux avaient mobilisé. La majeure partie des régions étaient ainsi représentées par département sous les banderoles du MRAP.

Même si cette manifestation était spectaculaire, cela ne doit pas occulter le travail en profondeur fait localement. En plus de ce que nous avons déjà signalé dans les numéros antérieurs, les actions ont été multiples: conférences-débats à Montbéliard, Orthez, Poitiers, Saint-Ouen, Beauvais,

Nice, Lannion, Douai, Pantin ..., des stages de formation organisés par les fédérations de Vaucluse, des Pyrénées-Atlantiques, les comités locaux d'Alençon, Poitiers, Villeneuve-le-Roi ..., des interventions auprès des députés et des élus municipaux (fédération de la Charente) ou du préfet (Rodez). Sans oublier, bien sûr, les milliers de signatures de la pétition "Ne laissons pas amputer la société française".

Des actions qui, sans doute, ne font pas hélas la une des médias, mais qui sensibilisent l'opinion publique et sont appelées à porter un fruit qui demeure.

PIERRE ANDRÉ ALBERTINI CONDAMNÉ

Le jeune coopérant français, Pierre-André Albertini, vient d'être condamné à 4 ans de prison par un tribunal sud-africain. Aucune charge n'est retenue contre lui, mais il est durement frappé pour avoir refusé de témoigner contre des opposants au régime raciste. Nous saluons ici avec émotion son courage, digne des plus nobles traditions du peuple français.

Il est navrant que le gouvernement de la France ne fasse qu'exprimer sa "déception" face à cette monstrueuse prise d'otage, dont les auteurs le défient ouvertement.

Le MRAP invite les antiracistes à s'adresser sans délai au Premier Ministre, par des lettres et télégrammes pour exiger des sanctions immédiates, en premier lieu le rappel de tous les coopérants français se trouvant en Afrique du Sud et le renvoi de l'ambassadeur sud-africain.

PUBLICATION ANTISÉMITE EN URSS

Selon diverses sources, nous avons appris la parution à Leningrad (Editions Lenizdat) d'un ouvrage intitulé "Sur l'esprit de classe du sionisme", de A.Z. Romanenko, dont certains passages reprennent les vieux thèmes de l'antisémitisme: juifs liés à l'argent, dominateurs, comploteurs, etc.

Au moment où des mesures sont prises en Union Soviétique dans le sens d'une meilleure compréhension des juifs attachés à leur religion et à leur culture ou désireux d'émigrer, cette publication contredit les orientations affirmées par M. Gorbatchev.

Le MRAP s'adresse aux autorités soviétiques pour demander dans quelles conditions un tel ouvrage a pu être édité et diffusé, et quelles sont les mesures envisagées pour sanctionner un tel tissu de contre-vérités et de calomnies qui constituent d'indéniables provocations à la haine raciste.

IL N'Y A PAS DE RACES CHEZ L'HOMME

Seulement des groupes plus ou moins différenciés, et surtout en fonction de leur culture. Le point sur les découvertes de la science moderne.

"Au nom de la race", tel était le slogan à la base de l'idéologie monstrueuse qui valut 11 millions de victimes dans les camps hitlériens.

A l'heure où des voix s'élèvent pour banaliser le nazisme

et nier l'existence des camps de la mort...

A la veille du procès Barbie...

Au moment où en France on assiste à la montée inquiétante d'une extrême-droite fascisante...

Dans la ligne du combat actuel

contre le projet de réforme du Code de la Nationalité aux relents vichystes...

Pour ces raisons et pour d'autres, qui justifient - souvent en filigrane - la supériorité d'une prétendue "race", ce dossier n'est pas inutile.

La thèse de Jacques Ruffié

Les races humaines n'existent pas. Ce postulat, qui semble aller à l'encontre de l'évidence fait lentement son chemin, grâce à l'action du MRAP et de scientifiques de grande autorité comme A. Jacquard, Jean Bernard, Jacques Ruffié et tant d'autres. Mais il ne suffit pas de l'affirmer. Tout un chacun, en mettant côte à côte un Noir et un Blanc, peut croire qu'ils appartiennent à des races différentes. Nous avons repris, dans ce dossier, l'essentiel de la brillante démonstration que fit Jacques Ruffié lors de sa leçon inaugurale au Collège de France. Jacques Ruffié a dirigé le centre d'hématologie de l'hôpital Purpan à Toulouse. A ce titre, il a analysé et "classé" pendant des années des milliers d'échantillons sanguins, venant des quatre coins du monde.

La conclusion: le concept de race est valable pour les animaux, pas pour l'homme: il y a moins de différence entre un provençal et un Touareg, qu'entre un breton et un normand:

"Nous vivons dans un monde de vieux. Toutes les espèces ou les races animales qui nous entourent sont le fruit d'une longue évolution spécialisante.

Cette spécialisation est d'origine génétique et repose sur un processus sélectif. Dans chaque écologie, le groupe a retenu les mutations favorables qui avaient une valeur adaptative et éliminé les autres. Par processus cumulatif, l'adaptation d'un groupe est devenue de plus en plus parfaite. Mais cette spécialisation piège l'individu dans son écologie.

Contrairement aux animaux qui l'entourent et représentent tous

des formes spécialisées, l'homme est resté un être jeune et indifférencié.

Cette absence de spécialisation organique tient à l'extrême développement de son psychisme, qui lui permet de prendre conscience des problèmes écologiques qui se posent à lui, puis de les résoudre volontairement. L'être humain répond aux contraintes de l'environnement par des solutions culturelles.

L'homme est la seule espèce qui a peuplé presque tous les milieux de la terre émergée sans payer cette dispersion du coût très élevé de la spécialisation organique.

Il est probable qu'à l'aube de l'humanité, à une époque où les cultures étaient encore balbutiantes, les hommes s'engagèrent dans la voie de la spécialisation.

On lui doit les grands traits somatiques qui ont fait diviser l'humanité en mongoloïdes, caucasoïdes, négroïdes et primitifs. Mais cette tentative de diversification s'arrêta très vite, dès que les cultures furent suffisantes pour abaisser la sélection naturelle. L'homme s'est arrêté très tôt sur le chemin du vieillissement: il restera toujours un être organiquement jeune et non spécialisé.

De plus, les populations ne sont pas restées isolées, mais ont très vite subi des mélanges. Les groupes se sont faits et défaits, non point tellement selon des critères géographiques, mais selon des données culturelles.

La découverte, puis l'analyse des facteurs sanguins, en permet-

est presque aussi rigoureuse que celle fournie par les empreintes digitales.

Au niveau du groupe, la répartition des hémotypes révèle la structure génétique d'une population.

En comparant plusieurs populations, il devient possible de connaître leur origine, d'identifier les distances qui les séparent (au sens mathématique du terme), ce qui revient à évaluer leur proximité biologique, de suivre enfin leur modification dans le temps.

A l'échelle des espèces, ces systèmes génétiques permettent d'éclaircir le sens de l'évolution et de découvrir les "paliers ancestraux" d'où sont parties les espèces vivantes ou disparues.

mais "marquent" les différents paliers de l'histoire des primates et, plus tard, de celle des hommes.

Chaque étape est représentée par l'apparition de nouveaux facteurs couplés à des remaniements chromosomiques caractéristiques.

L'analyse des facteurs sanguins peut se faire selon une autre approche: celle de leur répartition non plus sur des vastes espaces géographiques, mais au sein d'une population considérée comme racialement homogène par l'anthropologie classique. Il apparaît le plus souvent que cette population peut être scindée en de multiples sous-groupes qui présentent entre eux des différences de fréquences géniques hautement significatives.

On peut en citer maints exemples.

On a longtemps admis que les populations du versant nord des Pyrénées centrales appartenaient au même type racial. Or, nous avons observé qu'il existait des différences de répartition dans les facteurs sanguins quand on passait d'une vallée à l'autre.

Dans le Proche-Orient, la race méditerranéenne sous sa forme sémitique ou sud-orientale apparaît tout aussi morcelée.

Ainsi, alors qu'au Sahara les groupes ethniques se localisent chacun dans une zone géographique déterminée, les ethnies libanaises sont extrêmement imbriquées. Il s'agit de véritables isolats sociaux qui, malgré une cohabitation prolongée, ont conservé leur singularité culturelle et génétique. L'une explique l'autre: en effet, les croisements s'effectuent de manière préférentielle, et parfois exclusive, à l'intérieur d'une même ethnie. Jusqu'à une date récente, les croisements inter-ethniques étaient assez rares et sans grande conséquence biologique.

Les bédouins d'Arabie au contraire, grands nomades qui appartiennent tous à une même culture, révèlent une étonnante homogénéité biologique. Ils constituent sans doute l'un des peuples les plus anciens et les moins métissés du Proche-Orient.

Deux postulats importants dans la pensée de Jacques Ruffié : la « spécialisation » humaine n'est pas allée assez loin pour constituer des sous-groupes réellement différents qu'on pouvait appeler « races ». Quant aux ressemblances et différences génétiques entre les hommes, elles sont plutôt dues... à la culture.

tant d'analyser directement une partie du stock génique, mit fin au mythe racial et révéla toute l'influence des faits culturels sur la structure biologique des populations humaines...

La généralisation de la transfusion sanguine à l'ensemble des populations devait apporter des informations précieuses sur la répartition des facteurs sanguins dans l'espèce humaine. Pour la première fois, des fréquences géniques étaient étudiées à l'échelle mondiale.

Le biologiste dispose aujourd'hui de plusieurs centaines de facteurs groupés en systèmes génétiques autonomes. Presque tous présentent un polymorphisme étendu; aussi le nombre de combinaisons possibles entre facteurs est très élevé.

A l'échelle de l'individu, ces facteurs permettent de définir un sujet de manière extrêmement précise. Cette identité hémotypologique

Lorsque l'on aborde l'analyse des populations humaines par les facteurs sanguins, deux types d'enquêtes sont possibles.

Les premières consistent à faire un "survol" global des grandes aires géographiques, et à rechercher les variations de fréquence des hémotypes sur de grands espaces.

Les résultats que l'on observe démontrent qu'il n'y a guère de concordance entre les différents systèmes: chacun présente une répartition originale. Si l'on raisonnait en termes de races biologiques, on pourrait estimer qu'il y a presque autant de classifications que de systèmes hémotypologiques.

Pour expliquer cette contradiction, nous avons suggéré que l'apparition des différents systèmes n'était pas simultanée, mais au contraire largement étalée dans le temps, et suivait les grandes étapes de l'évolution des primates.

Ainsi, sur le plan de l'évolution, les systèmes sanguins n'ont pas tous la même signification,

Albert Jacquard : « La notion de race ne convient pas »

Vendredi 20 mars, 15 heures. Plus de six cents élèves du Lycée de Chelles occupent une immense salle sonorisée. A la demande du Comité Local du MRAP de Chelles (77) et de son antenne au lycée, Albert Jacquard vient animer un débat: "Aujourd'hui, inventer une nouvelle éthique". Il est membre du Comité National d'Éthique.

Des possibilités nouvelles s'offrent aujourd'hui, comme la possibilité de détruire toute vie sur la terre (on a trois fois plus d'armes nucléaires qu'il en suffirait pour cela), de dépasser les contraintes de la procréation (fécondation in vitro), de fabriquer un "jumeau" par le clonage (tentation d'éternité, greffes d'organes simplifiées) etc. Au nom de quoi refuser ces pouvoirs nouveaux? Ni les religions, ni le marxisme n'y répondent. Il convient donc d'inventer une nouvelle éthique en fonction du regard que nous portons sur les hommes.

Albert Jacquard évoque alors les origines de la vie, le pouvoir de reproduction des molécules d'A.D.N. Or, voici 2 milliards d'années, "on a perdu le pouvoir de se reproduire: on s'y est mis à 2 pour faire un troisième". Cette "faiblesse" s'est transformée en richesse. Voilà que l'individu - prétendument indivisible - a deux sources. Les cultures et les religions ne l'ont pas accepté. Il a fallu attendre la bonne explication fournie par Mendel: nous sommes doubles XY ou XX. A partir de là, si l'on prend seulement mille caractéristiques, les possibilités pour que deux êtres soient identiques sont de 10^{300} . Ainsi, tout être vivant est unique, nouveau: le réel est choisi parmi les possibles inépuisables.

De même les mammifères qui ne peuvent se nourrir seuls ont dû transmettre alors des connaissances culturelles, comportementales et non biologiques. Ce qui pouvait

apparaître comme un handicap s'est transformé en avantage! Le système nerveux central s'est développé (100 milliards de neurones, 1 million de milliards de synapses): inépuisable, il fonctionne en se créant lui-même car on le rend fonctionnel en s'en servant. Plus il est complexe, plus il s'autofabrique, s'autoconstruit. Les hommes ont donc le pouvoir de se construire progressivement, mais de façon collective, sociale, et de s'attribuer **collectivement** des pouvoirs: nous avons la capacité de devenir "hommes", de nous humaniser, de passer progressivement "de l'animalité à l'humanité" (Titre du livre d'A. Jacquard paru récemment aux Editions La Découverte). Les hommes créent des concepts pour comprendre le monde, créent le concept de beauté (ignorée par les animaux), d'égalité (contraire aux lois naturelles). Un coucher de soleil n'est beau que parce que les hommes le regardent; il n'est pas beau en soi. Nous avons donc le sentiment de participer à une construction. Nous sommes là pour fabriquer un autre monde; proclamer que les hommes sont égaux en droit est contraire à "l'ordre de la nature". "Moi, je veux que", l'homme peut dire non à l'ordre existant et développer une vision du monde de demain, en s'appuyant sur la lucidité des biologistes.

Voilà pourquoi il ne faut pas laisser détruire le monde, disparaître ce que les hommes ont créé (beauté, égalité, humanité...), mais le prolonger. Absurde donc le **suicide nucléaire**; désarmons, rétablissons la confiance! La diversité doit enrichir au lieu de faire peur. Si je détruis l'Autre différent, je disparaîs aussi. Absurde également le **racisme**! La notion de race (valable pour certains animaux) ne convient pas aux populations pas assez homogènes ni isolées rigoureusement. Le raciste ne croit pas en lui-même, il a peur,

il développe donc le mépris. Il faut dire aux racistes: "Tu vaux bien mieux que ce que tu crois. N'aie pas honte. Essaie de vivre sans peur, en face". Absurde enfin la **drogue** qui traduit un manque de confiance en moi car je crois que je ne pourrai pas changer le monde!

Nous changerons le monde. L'école doit aider à changer le monde, doit favoriser l'autoconstruction de chacun. Comme Bachelard, il faut faire en sorte de "ne plus mettre l'école au service de la société" (l'école joue alors un rôle de répétition des relations, des connaissances; elle adapte au monde existant) "mais la société au service de l'école" (pour permettre de créer du nouveau, de s'autoconstruire).

Après ces 50 minutes d'exposé, des questions diverses pendant plus d'une heure: les bases "biologiques" du nazisme; les généticiens sont-ils tous d'accord? que penser d'Alexis Carrel? la relation biologique/social et le succès de la morphopsychologie, de la sociobiologie; les "sosies", les comportements instinctifs, les malformations. Également les dépenses d'armement, le désarmement et le Code de la Nationalité.

Rendez-vous est pris avec des élèves et des enseignants pour lancer le vendredi 10 avril un "Club Bouillon de Cultures". Le soir, à 20h.30, A. Jacquard a animé un débat public dans la ville de Chelles.

Gérard COULON

LES DOSSIERS DE D&L

Faites-nous part de vos suggestions, critiques, propositions de sujets ou de présentations.

CES DOSSIERS SONT FAITS POUR VOUS,

faites les connaître...

L'hémotypologie démontre qu'au temps présent, aucune population ou presque, n'est en état de mélange parfait. L'équilibre génique idéal n'existe pas au palier humain. Les unions ne se font pas au hasard, mais sous l'influence consciente ou non, de données culturelles.

Même le "melting pot" new-yorkais n'a pas réussi à brasser les hommes: les fichiers des Centres de transfusion de Manhattan révèlent des différences de répartition dans les facteurs sanguins, selon que le service est implanté près de Harlem, dans China-Town ou sur la 5e Avenue.

Nous avons vu que l'homme, grâce à son activité consciente, avait diminué la pression sélective naturelle. Toutefois, cette activité peut créer de nouveaux facteurs sélectifs. Mais cette nouvelle sélection est aussi mouvante et variée que la culture elle-même: elle peut entraîner la formation de groupes, mais ne saurait aboutir à la raciation: tout sera remis en cause bien avant que la différenciation organique ait pu même s'amorcer.

La génétique des populations est indissociable de l'écologie: mais on sait, au palier humain, la complexité de ce terme, qui englobe une foule d'éléments culturels difficiles à mesurer et dont l'évolution est imprévisible.

La définition d'une hématologie géographique, que nous avons entreprise avec M. Jean Bernard, démontre que chaque type culturel offre un "profil hématologique" singulier.

Sans doute l'on ne connaît encore qu'une petite partie des relations qui unissent la culture et la biologie. Elles sont certainement étroites et s'affirment au fur et à mesure que l'on découvre le rôle physiologique exact des facteurs sanguins. En même temps, le schéma traditionnel de "races humaines" s'estompe. L'étude des facteurs sanguins démontre que la plupart des ensembles considérés autrefois comme appartenant à une même race sont en réalité hétérogènes et formés d'une série de populations qui présentent entre

elles des différences de fréquences géniques très significatives. De plus, ces structures ont toujours un caractère provisoire; elles varient avec le temps.

Et nous pensons avec Jean Hiernaux que le terme de "race" est, pour l'humanité présente, dépourvu de signification.

Les hommes se caractérisent par une localisation géographique et surtout par des cultures originales. Ces deux séries de facteurs peuvent entraîner une certaine répartition génique; ils ne créent, en aucun cas, de nouvelles races. Le concept de race doit être remplacé par celui de population faite d'individus présentant entre eux plus de croisements qu'ils n'en présentent avec les autres. Ces populations ne sauraient être stables: elles se font et se défont sans cesse. Elles constituent un moment dans l'histoire des groupes humains. C'est désormais sous cet aspect dynamique et, dans le sens d'un perpétuel mouvement, qu'il conviendra d'aborder l'analyse de l'espèce humaine".

Jacques RUFFIE
Collège de France

Droit et Liberté

89 rue Oberkampf,
75543 PARIS CEDEX 11
Téléphone: 48.06.88.00
CCP 9 239-81 PARIS

Directeur de la publication

René Mazenod

Maquette

Véronique Montaigne

Secrétariat de rédaction

Monique Khellaf

Comité de Rédaction

Bertrand Bary, Gérard Coulon, Claude Gavoille, Dominique Lahalle, René Mazenod, Claire Rodier, Anne Lacomblez.

N° de Commission paritaire: 61013

Imprimerie de Montligeon (61)

Abonnement d'un an: 80 F

Bibliographie sommaire

1. Pour une première approche

Génétique des Populations Humaines, vol. 142, Editions de l'INSERM, 101 rue de Tolbiac, 75654 Paris Cedex 13. Ouvrage de référence.

Le genre humain. 1. La science face au racisme (124 p.). 2. **Penser, classer**, 126 p. Edit. Fayard (1981).

Un ouvrage collectif avec le concours d'auteurs de renom de la Maison des Sciences de l'Homme, de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et du CNRS.

Moi et les autres, d'Albert Jacquard, Editions Points-Le Seuil, reste une bonne introduction à l'approche scientifique des différences, que l'on complètera avec

Différences et Inégalités, actes du colloque organisé par "Différences" le 10 décembre 1983 au Palais du Luxembourg, Editions Différences, 89 rue Oberkampf, 75011 Paris.

2. Pour une étude plus précise.

Le singe, l'Afrique et l'homme, Yves Coppens, 148 p., Fayard, collec. Le temps des sciences (1984).

Une synthèse qui offre une solution sans explication définitive à la succession des événements et des êtres.

Race et histoire, de C. Lévi-Strauss, 130 p., Edit. Denoël (1961).

La diversité des cultures, la place de la civilisation occidentale, le rôle du hasard en sont les thèmes majeurs mis en valeur par le structuralisme.

Traité du Vivant (vol. 1 et 2) de Jacques Ruffié, 790 p., Edit. Flammarion (1986).

Une somme sur toutes les grandes questions de la biologie contemporaine.

Le racisme, mythes et sciences, 470 p., Edit. Complexe, (1981) par un collectif d'auteurs sous la direction de Maurice Olender.

Des spécialistes en sciences humaines abordent la critique du racisme sous des angles divers.

Refus : des pratiques plus sournoises

Nous allons bientôt fêter le 15ème anniversaire de la loi du 1er juillet 1972. Si sans contestation possible, le vote de cette loi fut un succès, son application est apparue parfois délicate et difficile. Les raisons? Le trop grand nombre de classements sans suite des plaintes décidés par les Procureurs, l'absence de témoignage...

Mais il est également évident que les racistes ont appris cette loi, la façon dont elle s'applique et donc les moyens de se prémunir de l'aboutissement des poursuites.

Les attitudes racistes deviennent plus sournoises donc plus difficilement qualifiables au regard de la loi. De même, les organismes attaqués ont souvent l'art de retourner une situation.

Prenons certains exemples: le 19 mars 1986, le Tribunal Administratif de Paris, sur requête du MRAP, annulait une disposition prise par le Conseil de Paris lors de sa délibération du 25 mars 1985 tendant à réserver aux seules familles dont les parents sont français le bénéfice de l'allocation de congé parental d'éducation. Cette décision justifiée par la volonté de favoriser la natalité française n'en était pas moins discriminatoire, ce qui a motivé la décision du Tribunal Administratif de Paris. Bien que sanctionné, le Conseil de Paris, qui avait saisi le Conseil d'Etat, ne respecte pas la décision du 19 mars 1986.

Tous les dossiers présentés par des familles étrangères sont enregistrés, mais ne sont suivis d'aucun règlement.

De même, le Conseil de Paris n'a toujours pas transmis au Conseil d'Etat son mémoire en réplique faisant ainsi reculer l'examen de cette affaire.

Les refus de logement sont aussi marqués par cette évolution dans l'expression du racisme.

Un appartement fut proposé à M. U au titre du 1 % patronal. M. U présentait toutes les garanties exigées d'un locataire: salaire stable et suffisant, paiement régulier des loyers, une caution financière... Pourquoi la société demanda-t-elle à M. U de prouver sa nationalité française?

Pourquoi, lorsque M. U répondit qu'il était en cours de demande de naturalisation, la Société refusa sa candidature et enjoignit à son employeur de ne lui envoyer que des personnes présentant toutes garanties de moralité?

Pourquoi cette société ne répondit-elle jamais à l'intervention du MRAP?

Malheureusement, M. U craignant de ne plus avoir d'autre proposition de logement, n'engagea aucune poursuite.

Dans le cadre de la mobilité du travail, l'entreprise publique Renault propose à ses employés des logements plus proches de leur lieu de travail. Cette action ne peut qu'être appréciable et appréciée.

Mais une discrimination est à craindre entre les personnes à reloger. En effet, à côté du type d'appartement demandé (F3, F4...), la nationalité doit être inscrite. Les logements attribués le sont-ils en fonction de la nationalité du postulant? Chose encore plus étrange: lorsque le candidat est français, pourquoi est-il inscrit entre parenthèses sa nationalité d'origine?

Le MRAP attend la réponse de la direction de Renault suite à son intervention.

Quant aux refus d'emploi, les pratiques sont identiques.

Les agences locales des ANPE utilisent des codes informatiques, chaque nationalité ayant son numéro. Lorsqu'une annonce comprend la mention n° 31, n° 32, n° 33, il faut traduire qu'on refuse marocains, algériens, tunisiens.

Le Bureau d'Aide Sociale de Paris recherchait en 1977 des aides ménagères pour les personnes âgées. Une note de service mentionnait "Eviter les personnes de couleur".

Après dix ans de procédure, le jugement sera rendu au début du mois d'avril 1987.

Que ce soit dans le cas de l'ANPE ou du BAS, la défense est toujours la même: nous ne sommes pas racistes, au contraire nous voulons éviter aux personnes qui seront refusées en considération de leur origine ou couleur de peau de subir le racisme des autres!

COMITÉ JOHNNY HARRIS

En association avec l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT) et la Ligue des Droits de l'Homme, le MRAP mène une campagne pour la libération d'un jeune Noir américain, Johnny "Imani" Harris qui, depuis 12 ans, est dans le "couloir de la mort" de la prison d'Atmore en Alabama. Il a été injustement condamné à mort et il est menacé à tout instant d'être exécuté.

Le Comité de défense de Johnny Harris, constitué en France, a déjà commencé son action. Celle-ci s'exerce vers les organisations concernées, les radios, les élus, les personnalités... Une grande pétition nationale est en cours et les comités locaux du MRAP y sont engagés.

Pour cela, ils ont reçu des modèles de feuilles de pétition. Nous leur demandons d'agir vite car il faut les retourner signées au siège du MRAP pour le 1er juin, en sorte que nous puissions les porter à l'Ambassade des Etats-Unis courant juin afin qu'elles pèsent de tout leur poids dans la manifestation que la NAARPR organise à Montgomery (Alabama) le 4 juillet prochain.

Johnny "Imani" Harris est une victime, pas un criminel. Tous les membres du MRAP auront à cœur de signer cette pétition et de la faire signer autour d'eux.

TRIBUNE DE RÉFLEXION

Les premières lettres sont arrivées. A vos plumes...

● Le Bureau National a pris la décision d'appeler les adhérents du MRAP à tenir cette année un "Congrès extraordinaire" et de les inviter à le préparer par un intense effort de réflexion et d'action (il n'y a pas d'action valable sans réflexion et une réflexion qui ne débouche pas sur l'action n'est pas autre chose qu'un moyen de se donner bonne conscience à bon marché).

Ce n'est pas si souvent qu'un Mouvement décide de remettre en cause ses pratiques et cela même devrait nous étonner, nous "questionner" comme on dit!

Ce qui est dommage, c'est que la décision de tenir un congrès extraordinaire ait tenu une si petite place dans notre presse (*Différences, Droit et Liberté*) et que la première contribution publiée, loin de soulever des questions nouvelles ou de les poser d'une façon différente, ressemble fort aux documents préparatoires de l'A.G. de Limoges. Si l'on continuait sur cette lancée, notre Congrès n'aurait d'extraordinaire que le nom (et la date) et on pourrait craindre que nos débats ne feraient que redire ce que nous avons déjà dit.

Certains d'entre nous pensent qu'il s'agit de procéder à un rajeunissement de notre organisation, de dynamiser notre expression publique et notre propagande (on dit maintenant "communication", mais en grattant un peu, on voit qu'il s'agit de la même chose que ce que l'on appelait autrefois propagande!). Certes, ce ne serait pas inutile et il est bien vrai que, sur certains plans, le MRAP a, comme on dit, pris un sérieux coup de vieux.

Mais, à mon avis, ce n'est pas l'essentiel.

C'est notre message lui-même, pas seulement sa forme, qui a besoin d'être ajusté.

Il est vrai que nous ne savons pas bien utiliser les techniques

modernes de l'audio-visuel, que nos contacts avec les médias sont insuffisants... Mais n'est-ce pas surtout parce que nous n'avons pas grand chose de nouveau à dire que les journalistes ne s'intéressent pas à nous?

Il en est sans doute de même avec nos propres adhérents. Ils sont en profond accord avec notre orientation, partageant pour l'essentiel notre analyse. N'est-ce pas, parce que nous nous répétons un peu trop souvent, au niveau des principes et des généralités, parce que nous ne leur apportons pas assez d'éléments nouveaux et concrets, qu'ils boudent nos réunions?

La Tribune de réflexion et la préparation du Congrès doivent nous permettre de sortir d'une certaine paresse intellectuelle et de renouveler à la fois notre pensée et nos pratiques.

Dominique LAHALLE

● J'attire l'attention du MRAP sur un problème qui rentre dans le cadre de notre lutte contre le racisme sur le plan international.

Il s'agit de la situation d'apartheid créée par le gouvernement israélien dans les Territoires Arabes qu'il occupe depuis 1967.

En effet, le peuple palestinien est traité en prisonnier sur sa terre natale, réduit à la misère par suite des terres confisquées au moyen de diverses mesures "légalés", des sources détournées, de la prolifération des colonies israéliennes dont les colons sont armés.

En décembre 1986, des manifestations hostiles de jeunes étudiants palestiniens étaient réprimées dans le sang par l'armée.

Amnesty signale dans ses chroniques que les témoignages de torture affluent "accusant les autorités israéliennes de torturer les prisonniers dans les Territoires Occupés ou de superviser les mauvais traitements infligés par l'armée d'occupation du Sud Liban".

Selon la définition des situations qui appellent notre intervention - donnée dans le n° de mars de *Droit et Liberté*, p. 12- il s'agit bien d'"oppression contre des hommes ou des peuples sur la base de leurs origines" - non juives -, refus de reconnaître leur identité..."

Le MRAP doit demander une juste solution du problème palestinien - toujours repoussée par Israël et son puissant ami, les Etats-Unis.

Le MRAP se doit de combattre le racisme et sa conséquence néfaste, "l'apartheid" dans tous les pays où il se manifeste, et pas seulement en Afrique du Sud.

Le MRAP doit militer pour la libération des Territoires Occupés par Israël demandée par l'ONU, et demander la réunion d'une Conférence internationale qui reconnaîtrait le droit des Palestiniens à une patrie autonome.

Mme Navail
Agen

AMALGAME

Attention! Voici que resurgissent les libelles "**Signes de reconnaissance utilisés par les nomades et cambrioleurs**" qui avaient fait florès de 1983 à 1985. Utilisés souvent à des fins commerciales (Albi: une société d'assurances dont le siège est à Nantes); Hauts-de-Seine (dans les boîtes aux lettres, réédition d'un tract désavoué par l'autorité départementale en 1983).

Mais, plus scandaleux, dans un luxueux album édité par la **Police de Castres pour son gala**.

Les camarades sur place ont réagi: à Albi, à Nantes, à Castres.

La Direction du MRAP écrit au Directeur Général de la Police nationale, avec copie au Directeur du service des Libertés Publiques, protestant contre l'**amalgame nomades-cambrioleurs**".

LE MRAP ET LES NOIRS AMÉRICAINS

Depuis sa création, le MRAP a toujours été concerné par le racisme aux Etats-Unis où il est institutionnalisé dans la pratique, quoique non inscrit dans la Constitution. Il est souvent prémoniteur des actes racistes ou des mesures discriminatoires dans notre pays.

Malgré tous nos efforts et le silence des médias pour occulter le problème racial, les Etats-Unis demeurent donc profondément marqués par les discriminations, les violences, le racisme d'Etat.

Ce grand pays s'est bâti sur deux péchés originels qui planent encore sur Washington: le génocide des Indiens qui a permis l'occupation de la terre; la mise en esclavage des Africains pour la faire fructifier. Aujourd'hui, les besoins de la prospérité de la finance américaine ont ajouté d'autres minoritaires: les Chicanos, Porto-Ricains, Mexicains, sans parler des petits Blancs pauvres.

Une impitoyable répression a presque complètement anéanti la révolte des Noirs et des autres minorités au début des années 70. Ce fut une véritable guerre secrète menée par le FBI et la CIA. Les suites de l'affaire du Watergate en ont révélé certains aspects stupéfiants.

Aujourd'hui encore, les 48 millions de Noirs, Indiens, Porto-Ricains, Mexicains, etc. qui forment près de 20 % de la population, connaissent une situation discriminatoire qui se traduit par un taux de chômage disproportionné, des structures de santé et d'éducation déficientes, très souvent l'analphabétisme et la malnutrition, la misère des ghettos à laquelle bien peu parviennent à échapper.

De nos jours, avec la crise, le taux de chômage des Noirs est le double de la moyenne nationale: 14 % au lieu de 7 %, et il a doublé depuis 15 ans. Mais ce taux passe à 30 % à Harlem, à plus de 50 % pour les jeunes Noirs et même à 75 % pour les jeunes des grands ghettos de Harlem, Detroit, Newark, Chicago, etc. Un Noir sur 4 est chômeur, sans compter les "découragés", ceux qui ne recherchent plus un emploi parce que sans espoir... Le chômage atteint 80 % et même 90 % dans les réserves indiennes.

Il y a autant de familles noires pauvres qu'il y a 10 ans. Le revenu d'une famille noire représente 55 % de celui d'une famille blanche, alors qu'il en représentait 61 % en 1969. Le fossé entre les deux communautés ne cesse donc de s'élargir. 40 % des familles noires sont dans la misère et constituent 35 % des familles pauvres, plus qu'en 1969.

Et encore, ces chiffres sont établis à partir du chiffre officiel du "seuil de pauvreté". La pratique montre que la barre est placée trop bas. Si elle était placée à un niveau réaliste, c'est près de 50 % des familles noires qui seraient dans la misère.

Jadis surexploités, les Noirs sont aujourd'hui désignés comme responsables des difficultés de l'Amérique. Les maigres allocations que certains perçoivent pour survivre sont de plus en plus présentées comme des "primes à la paresse" qu'on se plaît à présenter comme congénitale chez les Noirs. Le gouvernement s'appuie sur cette propagande raciste pour justifier des programmes tendant à éliminer petit à petit les acquis des programmes tendant à éliminer petit à petit les acquis des Droits Civiques chèrement acquis par les Noirs et les autres minoritaires

dans les années 60, au prix de la vie des meilleurs d'entre eux, comme Malcom X, Martin Luther King, Fred Hampton et tant d'autres...

Le racisme s'appuie sur une police, une justice et un système carcéral discriminatoires. Plus de la moitié des 800.000 détenus des Etats-Unis sont des Noirs. Un rapport récent d'Amnesty International montre le caractère discriminatoire de la peine de mort. Environ 48 % de tous les condamnés sont des Noirs, alors qu'ils ne constituent que 11 % de la population. Dans certains Etats, la proportion des Noirs en attente d'être exécutés est plus élevée. Par exemple, 66 % des condamnés à mort en Alabama sont noirs.

En cette période anniversaire de l'assassinat de Martin Luther King, le MRAP affirme sa solidarité avec les victimes du racisme aux Etats-Unis, ainsi qu'à tous ceux qui, là-bas, se dressent contre la discrimination et l'injustice, comme il l'a toujours fait. On se souvient de ses efforts pour tenter de sauver Willie McGhee de la chaise électrique (1951), de sa contribution aux campagnes en faveur d'Angela Davis (1970-1972) et de Gary Tyler (1977), à la lutte pour la libération de Dessie Wodds (1978), d'Assata Shakur (1979), des "4 de Fleury-Mérogis" (1980), du pasteur Ben Chavis et les "10 de Wilmington" (1977), et de son soutien aux luttes des Indiens: campagne en faveur du leader de l'American Indian Movement, Leonard Peltier, injustement condamné à la prison à vie, et contre la déportation de 10.000 Hopis et Navajos en Arizona, entre autres. Aujourd'hui, le MRAP mène campagne pour sauver de la mort Johnny "Imani" Harris, un jeune Noir injustement condamné à la chaise électrique, depuis 12 ans dans le "couloir de la mort".

Robert PAC

Arcueil: suite de la p. 2

possible par le sport. L'Amicale des Algériens, les clubs FSGT du département, une association antillaise, l'A.G.A.C.A., des collègues et des lycées avaient rassemblé des sportifs.

D'ores et déjà, devant le succès de cette manifestation, 3 comités locaux du MRAP-Val de Marne ont décidé de "s'engager": le comité de L'Hay-Les-Roses organisera des **Foulées multicolores** avec la FCPE en mai 87; celui de Vitry, en liaison avec le Club FSGT de la ville profitera des fêtes du lilas, fin mai, pour animer un samedi après-midi. Quant à Champigny, cette activité s'inscrira dans le cadre des "Fêtes du bord de Marne". Rien n'empêche de telles initiatives tout au long de l'année: elles peuvent réunir des établissements scolaires ou faire venir des athlètes locaux, régionaux, nationaux pour des débats publics dans les classes. Il est réconfortant de voir en effet le comité national de parrainage. C'est bien parti!...

Chaque participant recevait un autocollant MRAP, un souvenir du service municipal des sports avec les anneaux olympiques et parfois une médaille. La fête autour des stands se déroulait en même temps. Le nouveau comité local du MRAP y fit 14 adhésions.

Le soir du 21 mars, 2 manifestations simultanées: une pièce de théâtre contre le racisme, montée par une troupe locale et un dîner avec chants et danses de toutes les couleurs, suivi d'un bal. Un succès.

Gérard COULON

TOMBÉE DU TRAIN?

Le 23 mars 1987, Monique Viviane Borderie trouvait la mort en gare d'Evry-Courcouronnes dans de tragiques circonstances.

Cette jeune femme antillaise, mère de deux enfants, avait, comme à son habitude, pris le train à la gare de Lyon pour regagner son domicile à Grigny. Lors du passage de deux contrôleurs, Mme Borderie est intervenue pour défendre une jeune africaine rudoyée par les agents de la SNCF. Dès lors, ceux-ci ont réagi et ont empêché Mme Borderie de descendre à Grigny, alors qu'elle se trouvait en règle... A la gare d'Evry, et dans des circonstances non encore élucidées par la justice, le drame s'est produit. Mme Borderie a-t-elle ou non été poussée hors du train?

Seule l'enquête le déterminera. Mais, d'ores et déjà, le MRAP a demandé que des mesures soient prises pour que toute la lumière soit faite sur cette affaire. Me George Pau-Langevin, présidente du MRAP, défend par ailleurs les intérêts de la famille de la victime.

Il faut souligner que notre Mouvement est fréquemment saisi par des immigrés ou des originaires des DOM-TOM sur les conditions dans lesquelles s'effectuent les contrôles dans les trains et sur le comportement de certains agents de la SNCF.

Il nous a donc paru important de rencontrer les syndicats et leurs fédérations des transports afin d'être en mesure d'agir et de sensibiliser les contrôleurs et l'ensemble des cheminots à la lutte contre le racisme.

Une délégation du MRAP a donc été reçue respectivement par la CFDT, FO, la CGT et la CFTC. Ces entretiens approfondis nous ont permis de mettre en évidence les causes de la détérioration des relations entre les usagers et le personnel de la SNCF.

Enfin, le MRAP a demandé à être reçu par la direction de la SNCF

Pour soutenir financièrement la famille Borderie, vous pouvez adresser vos dons par chèques libellés à l'ordre de M. Borderie, au MRAP, 89 rue Oberkampf, 75543 Paris Cedex 11.

TSIGANES ET GENS DU VOYAGE :

DES MESURES D'ACCUEIL

Dans le dossier de **Droit et Liberté** de janvier, nous avons signalé la suppression de subventions aux aires d'accueil, dans le projet de budget du Conseil Régional d'Ile-de-France, et notre protestation - qui n'a pas été isolée.

Le budget n'en a pas moins été adopté. Mais notre texte, communiqué à l'URAVIF (Union régionale d'Ile-de-France), à l'UNISAT, et aux principales organisations tsiganes a rencontré écho. Le pasteur Charpentier, de l'Association sociale évangélique, nous a contactés pour demander une rencontre au Président du Conseil Régional. Le 25 février, une délégation composée de MM. Charpentier, Ziegler et Vielfaur (Association Sociale Tzigane), B. Provost (UNISAT), B. Monnier (URAVIF) et B. Bary (MRAP) était reçue par le Directeur de Cabinet du Président du Conseil Régional.

Après que nous ayons exposé les besoins énormes d'aires de stationnement dans tous les départements de la R.P., quelques assurances nous furent données: des crédits pourront être obtenus par les Municipalités dans le cadre de "contrats régionaux". Mais cette porte reste assez étroite...

D'autre part, une demande devait être adressée au Préfet de Région pour organiser une large concertation...

A suivre...

CARNET

LES ANTIRACISTES EN DEUIL

Le comité d'Angoulême a perdu récemment un grand militant qui a contribué par ses dessins à lutter avec humour contre le racisme.

Journaliste à "La Charente Libre", Pierre LABACHOT, qui nous a quittés accidentellement

avait su se faire apprécier par son talent et sa générosité. Il nous laisse pour testament une plaquette de ses oeuvres antiracistes qu'il avait dédiées au combat du comité local, plaquette intitulée "Y'en a MRAP".

Nous disons à sa famille et à tous ses amis notre vive sympathie.